

Leforest

100%

SEPTEMBRE 2018 / N°57

PAGE 2

Edito

100% Environnement

*Pertes d'énergie par ma toiture,
où trouver l'info ?*



PAGE 3

**100% Ecoles
primaires**

*Pour une bonne
rentrée scolaire...*



PAGES 4 et 5

**100% Vie de
votre commune**

*Retour sur les événements
de juillet et août*



PAGES 6 et 7

100% Travaux

*Tour d'horizon
des travaux
de l'été*



PAGE 8

100% Infos



Que retenir de cet été 2018 ?

Certains évoqueront bien sûr la victoire de l'équipe de France en coupe du monde et les mouvements de liesse et de fraternité qui l'ont accompagnée, poussant le « bien vivre ensemble », si souvent évoqué dans ces colonnes, à son paroxysme.

D'autres évoqueront la canicule, mobilisatrice par rapport à nos aînés et à quelques situations de fragilité, et révélatrice notamment d'un dérèglement climatique qu'il est urgent de prendre au sérieux, en agissant chacun à notre niveau, sur nos modes de consommation, de chauffage ou encore de déplacement.

Plus « terre à terre », cette période fut marquée à Leforest par quelques travaux saisonniers dans nos écoles d'abord, mais aussi sur nos routes et au sein de nos équipements, afin d'améliorer notre quotidien. Du « petit entretien » dirons-nous, à hauteur de 300 000 € quand même, bien calé entre nos gros projets que sont l'aménagement du centre-ville, la reconstruction de notre piscine et la réfection de la rue Basly qui eux suivent leur cours...

Peut-être que quelques-uns penseront aux difficultés rencontrées à nous faire entendre face à la menace que représente Enedis avec son compteur Linky. Le Tribunal Administratif de Lille s'est penché en août, sur notre délibération prise en mars dernier, au même titre qu'il

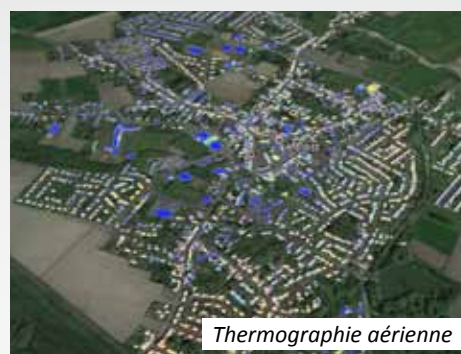
s'est arrêté sur d'autres démarches communales, en même temps que d'autres Tribunaux Administratifs vis-à-vis d'autres villes en France. Aujourd'hui, vos inquiétudes ont un écho national, les questions sont les mêmes aux 4 coins de notre pays et il va bien falloir un jour que l'Etat et le distributeur d'électricité se résignent à se mettre autour de la table et à discuter.

Enfin, en ce mois de septembre 2018, j'aurais envie de revenir sur ce cruel moment vécu par les membres d'une famille de notre ville qui ont tout perdu dans l'incendie de leur maison. D'abord afin de penser à ceux pour qui malheureusement, et pour des raisons diverses, l'été ne fut pas si reposant que ça. Ensuite, parce qu'une fois de plus, les Leforestois et les Leforestois ont su faire preuve de générosité et de solidarité, en donnant de leur temps, de leur argent ou en cédant des biens de première nécessité, permettant aux victimes de relever quelque peu la tête.

Bref, cet été fut un été leforestois, ni plus ni moins, avec quelques soubresauts malgré tout et quelques poussées de température, mais surtout avec de nombreux événements, festifs aussi, derrière lesquels nous avons su, une fois de plus, nous rassembler !



Christian Musial,
Maire.



Thermographie aérienne

100% Environnement

Pertes d'énergie par ma toiture, où trouver l'info ?

La Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin a fait réaliser en 2015, une thermographie aérienne sur les 14 communes du territoire, dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial, afin de contribuer à l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en sensibilisant les habitants sur l'intérêt économique et écologique d'une bonne isolation de leur habitation.

Très concrètement, les couleurs renvoyées par votre logement vu du ciel, permettent d'en savoir plus sur son efficacité énergétique.

Dès lors, le conseiller Info Energie de la CAHC est là pour vous accompagner dans votre réflexion. Une permanence délocalisée en mairie de Leforest est prévue le

jeudi 11 octobre 2018 de 14h à 17h, renseignements et rendez-vous auprès du service environnement de la mairie au 03 91 83 06 24.

Si la date de cette permanence ne vous convient pas, rendez-vous directement auprès de l'Espace Info Energie de la CAHC.

Contact : Eric Druot 03 21 79 72 29

100% écoles primaires

Pour une bonne rentrée scolaire...

En cette rentrée 2018, ce sont 806 élèves qui ont emprunté les chemins des écoles maternelles et élémentaires. Dans ce domaine, les compétences sont clairement réparties, l'Education Nationale se charge de la gestion des professeur(e)s et a donc la responsabilité de la qualité de l'enseignement, la Ville quant à elle, s'occupe du reste : les installations, le fonctionnement, les services associés (cantine, garderie périscolaire, accueil du mercredi). Ainsi, soucieux de mettre nos enfants dans les meilleures conditions, nous vous présentons ces moyens qui constituent l'un des atouts de notre ville.

La cantine scolaire

La Ville a fait le choix depuis plusieurs années, pour des questions budgétaires, structurelles et de risque sanitaire, d'externaliser la production des repas et de fonctionner en liaison chaude avec la société API Restauration qui détient le marché depuis de nombreuses années. Les repas sont livrés tous les jours très tôt le matin et réchauffés par notre personnel. Coût du marché avec API en 2017 : 114 744,96 €. C'est en 2008 que fut décidé d'organiser la cantine à l'intérieur même des écoles, sauf pour Voltaire qui, par rapport au nombre d'enfants concernés, nécessite à ce que ce service soit effectué à la salle des fêtes. Depuis l'année dernière, l'inscription se fait par période et non plus par achat de tickets.

Fréquentation moyenne : 329 enfants/jour avec 21 encadrants

Budget 2017 : Dépenses : 337 648 € Prix de revient d'un repas : 8,14 €
Recettes : 116 138 € Tarif repas pour les Leforestois : 3 €
Coût pour la Ville : 221 510 € Tarif repas pour les extérieurs : 4 €



La cantine à la salle des fêtes

De même, alors que la question se pose dans de nombreuses communes avec le retour de la semaine de 4 jours, force est de constater qu'à Leforest, le mercredi ne présente pas de problème depuis bien longtemps pour les parents qui travaillent ou qui sont empêchés. Un accueil à la journée leur est proposé et vient compléter l'offre de garde périscolaire.



La garderie à l'école Rostand

La garderie périscolaire

Il existe deux lieux de garderie pour les enfants scolarisés à Leforest, un à l'école maternelle Rostand qui accueille les élèves des écoles Rostand, L. Michel et M. Lepape, et un second dans les locaux de la Médiathèque, réservé aux élèves de l'école Voltaire. Les deux structures sont ouvertes à partir de 7h00 le matin et jusqu'à 19h00 le soir. Vous pouvez bénéficier de ce service, régulièrement ou occasionnellement, en achetant des tickets en mairie.

Fréquentation moyenne : 69 enfants/jour

L'accueil de loisirs du mercredi

Les lieux d'accueil sont les mêmes que pour l'accueil périscolaire mais dépendent de l'âge de l'enfant : école Rostand pour les 3-6 ans et Médiathèque pour les 7-11 ans. L'inscription se fait en mairie et par période, avec ou sans cantine.

Fréquentation moyenne : 64 enfants/mercredi

Budget 2017 garderie + accueil :

Dépenses : 304 255 €
Recettes (avec CAF) : 65 480 €
Coût pour la Ville : 238 775 €

Les crédits écoles et autres participations

La Municipalité alloue également aux écoles, des crédits à raison de 10 000 € par an de mobilier, de 32 € par enfant de crédits fournitures et 11 € par enfant de crédits culturels, sans compter sa participation au financement des jouets de Noël, de voyages, de livres, de dictionnaires, de séances de poney, de séances à la piscine de Courrières... ce qui représente au total une dépense de 78 056 €.

100% Vie de votre commune

Retour sur quelques évènements de juillet et août



Dimanche 1er juillet
Concours de pêche
 des Amis du Plan d'Eau



Mardi 3 juillet
Repair Café
 avec Leforest Environnement



Du mercredi 1^{er} au vendredi 3 août
Leforest Land
 Nos Quartiers d'Eté



Dimanche 12 août
Marché aux puces
 des Enfants du Bois



Samedi 7 juillet
Finales du tournoi Binbin
 du Tennis Club de l'Offlarde



Samedi 7 et dimanche 8 juillet
Week-end en fête
 du Comité des Fêtes du Planty



Samedi 18 et dimanche 19 août
Tournoi Medhi Lecam
 de l'A.E. Football Leforest



Samedi 25 août
Tournoi David Langrenez
 du Football Club de Leforest



Samedi 13 juillet
Défilé des associations locales
 dans les rues de la ville



Samedi 13 juillet
Feu d'artifice
 place Salengro



Dimanche 26 août
Brevet cyclotouriste
 du Cyclo Club de Leforest



Vendredi 31 août
Don de sang
 avec les Donneurs de Sang de Leforest

Tour d'horizon des travaux de l'été...

Un grand nombre de travaux a été mené cet été par la Commune et le Département, certains sont achevés et d'autres en cours... Le coût pour la commune s'élève à 304 000 €, sans compter les charges de personnel lorsque ces interventions (allées du cimetière par exemple) sont réalisées en régie.

Rue d'Abbeville :
Aménagement d'un parking de proximité
4 000 €

Rue Casimir Beugnet :
Réfection ponctuelle de la chaussée,
25 000 € à la charge du Département
Mise en sécurité avec feu tricolore provisoire
5 000 €

Calvaire :
Remise en état du muret par un
chantier d'insertion et des statues
par les services techniques
5 000 €

Rue Pasteur :
Réfection des trottoirs
22 000 €

Parking de la poste :
Réfection de l'allée et du parking
10 000 €

Parking de la gare :
Extension du parking existant
40 000 €

Rue d'Amiens :
Délocalisation du parking poids lourds
avec aménagement d'un nouveau terrain
9 000 €

Rue de l'Egalité :
Réfection de la chaussée et mise
en sécurité par le Département
25 000 €

Rue d'Amiens :
Poursuite de la rénovation de la
Maison de Quartier de l'Offlarde
150 000 €

Cimetière :
Remise en état des allées existantes et
extension du cimetière
28 000 €

Rues du Calvaire et de Cayeux :
Réfection de la voirie par le Département
130 000 €

Rues d'Arras et des Pyrénées :
Réfection des trottoirs
25 000 €

Terrain de football du plan d'eau :
Installation d'abris de touche et d'une main
courante, renforcement de l'éclairage
6 000 €



100% Infos pratiques

Identification du chat : obligation ou utilité ?

Identifier son chat, par tatouage ou par puce électronique, présente de nombreux avantages, dont celui de pouvoir retrouver un animal perdu. **C'est aussi une obligation légale, qui s'impose à tout propriétaire.**

UNE OBLIGATION LÉGALE !

L'obligation légale d'identifier son chat est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012. La loi stipule que cette identification par tatouage ou puce électronique doit être réalisée avant l'adoption de l'animal par l'éleveur, le vendeur ou le particulier qui cède le chaton.

QUELLE UTILITÉ ?

De nombreux chats continuent à ne pas être identifiés, les maîtres ne voyant pas l'utilité de cette démarche qui suppose un investissement financier d'environ 60 à 80 euros. Pourtant, c'est l'une des meilleures façons de retrouver son chat s'il fugue ou se perd. Le numéro unique attribué à l'animal permet aussi au maître de prouver son droit, en cas de vol. Si le chat est amené en fourrière, le défaut d'identification est sanctionné d'une amende de 750 euros.

PUCE OU TATOUAGE ?

Aujourd'hui, le vétérinaire propose plus souvent la pose d'une puce électronique. Celle-ci peut se faire sans anesthésie, contrairement au tatouage qui a le désavantage également de s'effacer avec le temps.

Pensez également à la stérilisation. Elle permet de limiter la surpopulation et d'éviter certaines maladies. De plus les chats sont moins agressifs et font moins d'escapades.

Leforest

**JOURNAL MUNICIPAL ÉDITÉ PAR
LA COMMUNE DE LEFOREST
PLACE SALENGRO**

Tél : 03 91 83 06 20 - Fax : 03 91 83 06 21
Mail : mairie@villedeleforest.fr
Site : www.villedeleforest.fr

Responsable de la publication :
Monsieur le Maire
Rédaction, conception, crédits photos :
Service Communication
Impression : L'Artésienne sur papier recyclé
en 3 300 exemplaires



Date limite :
1^{er} novembre 2018

PASS'
SPORT

30€ offerts
sur ton adhésion

[- de 18 ans] Résident de l'Agglo Hénin-Carvin
Inscrit dans un club sportif de l'Agglo Hénin-Carvin

www.agglo-henincarvin.fr*

Formulaire de demande disponible également
sur le site de la ville www.villedeleforest.fr

100% Commerces

L'attractivité de notre ville se démontre à nouveau avec la reprise du salon de coiffure LND par Mme Laëticia Pannier qui en était salariée jusqu'alors.



L'agence mobile accueillera ses locataires,
place Salengro, les vendredis de 14h à 16h :



12 octobre 2018 - 7 décembre 2018

1^{er} février 2019 - 5 avril 2019 - 28 juin 2019

Etat civil

Naissances :

Patrick MONTEL- Nathan LANNOY GUFFROY- Victoria SION- Enzo DEMOL-Jassim ARRAS- Mathilde BOCQUET- Anouk BOTTE- Zélie LEMAITRE- Chade BERTRAND- Imrane IDHSAINE- Ethan TOUNSI- Gaïa SOUQUE BARA- Elyna FONTAINE- Hakeem MWALAKO BUCHMANN- Juwayriya ROUIGUEB- Flavio MARTIN TARTAGLINI- Francesco LEMICHEL- Aaliyah VERHILLE- Othmane TAYNIT- Louka THOREL- Mya MROCZKOWSKI- Gabin LOURME- James KACZMAREK- Thibault FERRAND- Nassim ZELLAMI- Théo CASSEZ- Sajid ZAZOUA- Pauline LABRE M'BON

Décès :

Nicole DEMAURY épouse NEUGEBAUER- Christine DUFOUR- Jean-Pierre ROGER- Josepha KUPISZEK veuve STAWINSKI- Aniéla JAKOB veuve MAJCHRZAK- Lucienne COOPMAN veuve DHAINAUT- Denise LETAILLEUR veuve KARNIF- Lucien DEPRET- Joseph MUSCZYNSKI- Maryse DERAEDT épouse RYCKEBUSCH- Léa LEROY veuve GIROUX- Joseph LEBECQ- Krystyna DUZIK veuve GAWEL- Marcel DENIS- Michel BOULANGER Jacques DELSOL- Paulette DESPREZ veuve LAMBERT- Christiane MOREAU veuve JUBEAUX

Mariages :

Maxime LEVEUGLE & Linda PECQUEUR- Pierre DEBRUYNE & Ophélie LECOMTE- Grégory KOSTRZEWSKI & Aurore DUTHILLEUL- Antony FLORENT & Ornella MURGIA- Nicolas DELUSSU & Priscillia CHARLET- Rémi JASINSKI & Monica STATNIK- Morgan MARTINACHE & Aurélie SALAH- Rémi HENNEGUY & Delphine BAISE- Jérôme DEBACHY & Cindy RAES- Romain MARLOT & Jenny MASNAGHETTI- Florian DEMEYERE & Emeline NOYELLE- Sébastien DENIMAL & Ludivine RINGEVAL- Kévin BRIOIS & Amélie STROO- Patrick DHAINAUT & Nathalie DAELMAN